



Paris, le 19 juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SICP condamne fermement et définitivement les graves exactions qui ont été commises tout au long du week-end à GRENOBLE comme à SAINT-AIGNAN contre les policiers et les gendarmes des forces de sécurité locales. Ces événements démontrent, s'il en était encore besoin, l'ampleur des difficultés que rencontrent au quotidien les représentants des forces de l'ordre à accomplir leur action dans la sérénité ainsi que le délitement constant des valeurs qui symbolisent toute forme d'autorité de l'Etat.

Le SICP apporte évidemment son soutien total aux policiers grenoblois, qu'il s'agisse de ceux qui, en situation de légitime défense, n'ont eu d'autre recours que d'utiliser leur arme contre un malfaiteur chevronné qui intentait à leur vie, comme de ceux qui ont su préserver un semblant d'ordre public dans des conditions particulièrement difficiles, sous le feu des voyous qui n'ont pas hésité à tirer sur eux à l'arme automatique.

Les violences commises en particulier à GRENOBLE, faisant écho à celles perpétrées naguère en GUADELOUPE ou à VILLIERS LE BEL, confirment que les tirs à balles réelles destinés à tuer des représentants des forces de l'ordre sont devenus une pratique en voie de dramatique banalisation: le SICP s'insurge contre une telle dérive et contre la faible ampleur des réactions qu'elle suscite.

Le SICP appelle donc les plus hautes autorités de l'Etat à reprendre d'urgence l'initiative afin de mettre en oeuvre des mesures fortes visant à conforter l'action opérationnelle des policiers comme des gendarmes en leur donnant les moyens juridiques, matériels et humains d'accomplir leur mission face à une délinquance inscrite dans une spirale de violence paroxystique.

Le SICP constate enfin que la multiplication de ce type d'événement et sa récurrence sont la manifestation éclatante de la faillite de la chaîne pénale et, en particulier, de l'impuissance de la justice à apporter des réponses judiciaires cohérentes face à une délinquance toujours plus structurée et violente.

Mais, loin de sembler s'en inquiéter, le Ministère de la Justice préfère, en ces jours dramatiques pour la sécurité de nos concitoyens, s'intéresser une nouvelle fois, à coups d'annonce, à la réforme de la garde à vue; réforme destinée à rendre cette mesure toujours plus complexe et toujours moins efficace, au détriment de l'enquêteur et in fine à celui de la victime: il est des priorités qui ne manqueront pas d'étonner !

Le Bureau National

Syndicat Indépendant des Commissaires de Police
59 rue de Clignancourt 75018 PARIS

Site : www.commissaires.fr – e-mail : info@commissaires.fr
Contact presse : Olivier BOISTEAUX - Président du SICP – Tél. 06.99.53.17.17